

Centre hospitalier de Valenciennes

Catalogue IFMS - Formation Continue



Programme 2024



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

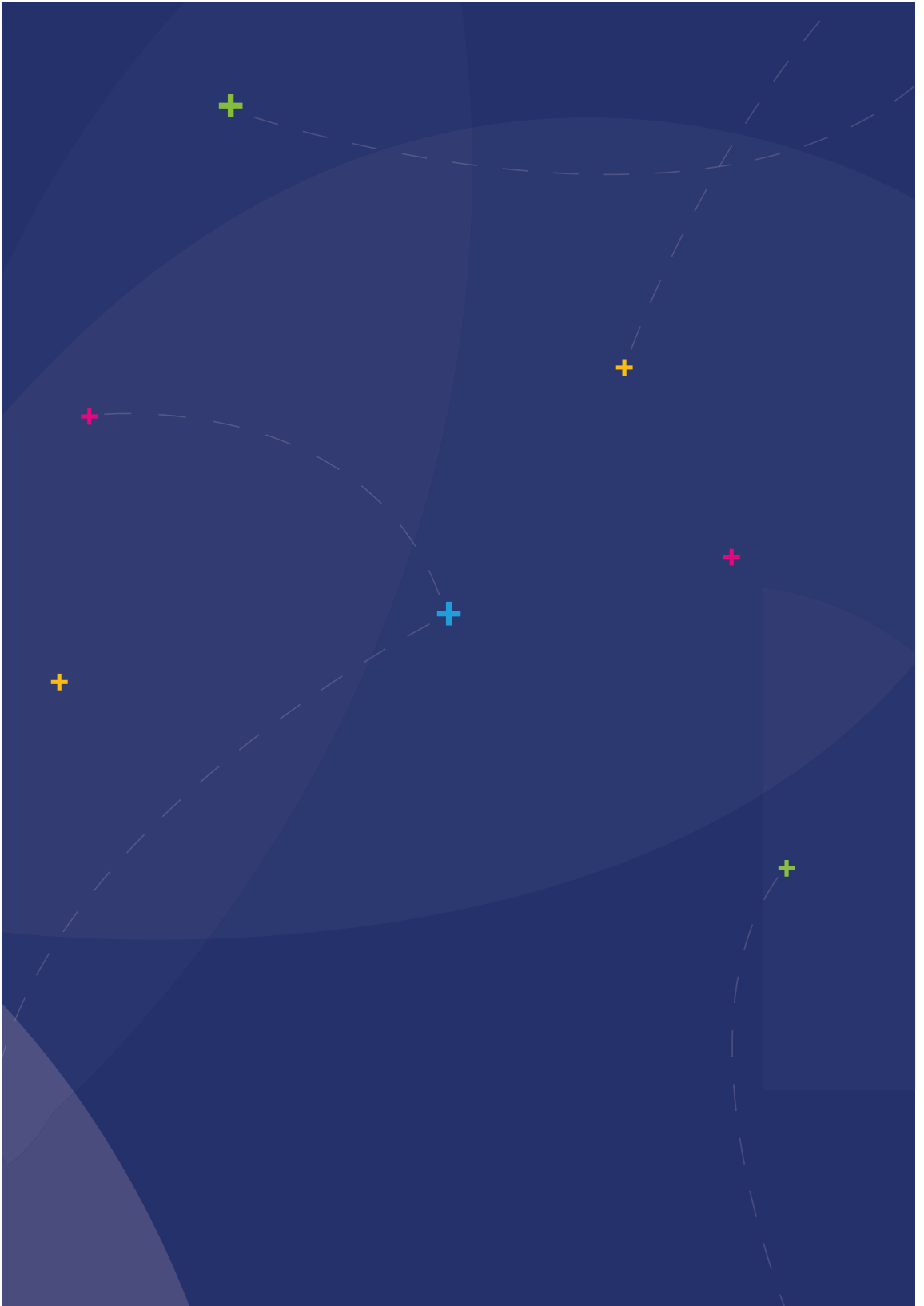
ACTIONS DE FORMATION

ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER

LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES







avant-propos

L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) a été évalué favorablement par la Commission Scientifique des Paramédicaux de l'ANDPC (Agence Nationale de Développement Professionnel Continu) en juillet 2017. Notre Institut de formation est inscrit depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des pratiques pédagogiques et de son organisation. Outre son référencement à la base de données datadock, l'IFMS a obtenu en 2021 la certification Qualiopi pour ses actions de formation et ses actions permettant de valider les acquis de l'expérience. Elle atteste de la qualité des prestations proposées par les organismes de formation sur la base du Référentiel National Qualité.

Son offre de formation s'inscrit dans un souci constant de construction d'un partenariat solide avec les établissements de soins et l'ensemble des professionnels libéraux du bassin de vie du Hainaut-Cambrésis.

La formation continue a pour vocation le développement des compétences des professionnels de santé en tenant compte de l'actualité des activités sanitaires et médico-sociales et également l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.

L'IFMS propose des formations réalisées soit en son sein, soit en intra-établissement. Lorsqu'elles sont réalisées à l'IFMS, ces formations favorisent la rencontre, le partage d'idées, de connaissances et d'expériences entre professionnels issus de structures différentes.

Réalisées en intra-établissement, elles répondent à des objectifs pour le collectif en facilitant la rationalisation des organisations de travail et l'optimisation budgétaire.

Les formations sont dispensées par les formateurs de l'IFMS au besoin accompagnés d'experts professionnels.











Certaines formations peuvent être financées par le biais du CPF, l'équipe administrative et pédagogique reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les personnes à mobilité réduite ont uniquement accès au RDC de l'institut. Toute autre situation nécessitant de mobiliser les moyens nécessaires pour en compenser les conséquences, sera étudiée au cas par cas avec la direction de l'IFMS dans la mesure où les besoins spécifiques sont communiqués à l'IFMS deux mois avant la date de réalisation de la formation.

Extrait de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé « Art. L. 4021-1. Le développement professionnel continu a pour objectifs le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques. Il constitue une obligation pour les professionnels de santé. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu comportant des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration de ses pratiques et de gestion des risques. L'engagement dans une démarche d'accréditation vaut engagement dans une démarche de développement professionnel continu. »



sommaire

	Formation en gestes et soins d'urgence niveau 1.....	p.6
	Formation en gestes et soins d'urgence niveau 2.....	p.7
	Réactualisation des connaissances en gestes et soins d'urgence.....	p.8
	Formation Action spécifique au tutorat des professionnels Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture.....	p.9
	Formation Action au tutorat des professionnels paramédicaux et des Manipulateurs en Electro Radiologie Médicale.....	p.10-11
	Accompagnement des candidats au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire par la Validation des Acquis et de l'Expérience	p.12
	Accompagnement des candidats au Diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'auxiliaire puériculture par la Validation des Acquis d'Expérience.....	p.13
	Actualisation des pratiques de soins pour les aides-soignants diplômés avant 2022.....	p.14
	Notes.....	p.17
	Contacts et plan.....	p.18

Formation en gestes et soins d'urgence niveau 1



Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation.

L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Public :

Aides Médico-Psychologiques, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral.

Prérequis : Appartenir au public ciblé



Nombre de participants :

Groupe de 6 à 12 personnes



Durée : 14h réparties sur 2 jours



Dates à l'IFMS :

9 et 10 septembre 2024

En intra :

Dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

Individuel à l'IFMS* : 230€, repas compris

En intra pour un groupe de 6 à 12 personnes* : 2 300€

**Coûts identiques pour les Instituts de Maubeuge et Valenciennes*

Les coûts indiqués sont ceux de 2023. Tarifs CESU 2024 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.

Contenu du programme :

✚ La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

✚ La prise en charge des urgences potentielles

✚ Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

✚ Ateliers gestuels

✚ Simulation en santé

✚ Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation : Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation).



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59.



Finalité de la formation :

Une attestation d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Inscription
15 jours

avant la date de début de session

Formation en gestes et soins d'urgence niveau 2



Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale. L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Nombre de participants :

Groupe de 6 à 12 personnes



Durée : 21h réparties sur 3 jours



Dates à l'IFMS :

3,4,5 avril 2024
11,12,13 septembre 2024

En intra :

Dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

Individuel à l'IFMS* : 400€, repas compris

En intra pour un groupe de 6 à 12 personnes* : 4 000€

**Coûts identiques pour les Instituts de Maubeuge et Valenciennes*

Les coûts indiqués sont ceux de 2023. Tarifs CESU 2024 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.



Finalité de la formation :

Une attestation d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Public :

Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes; masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire.

Prérequis : Être un professionnel inscrit dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique.

Contenu du programme :

- +♥ La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
- +♥ La prise en charge des urgences potentielles
- +♥ Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

- +♥ Ateliers gestuels
- +♥ Simulation en santé
- +♥ Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation : Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation).



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59.

Inscription
15 jours

avant la date de début de session

Réactualisation des connaissances en gestes et soins d'urgence



Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels paramédicaux de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence **tous les 4 ans** conformément à la législation en vigueur.

L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Public :

Du niveau 1 et du niveau 2

Prérequis :

Avoir validé la FGSU de niveau 1 ou de niveau 2

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances :

♥♥ Relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques

♥♥ En lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire

Méthodes et outils pédagogiques :

♥♥ Ateliers gestuels

♥♥ Simulation en santé

♥♥ Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation : Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation).

Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59.



Nombre de participants :

Groupe de 6 à 12 personnes



Durée : 1 journée de 7h



Dates à l'IFMS :

Sessions oragnisées à la demande.

Prendre contact avec le département de formation continue de l'IFMS.



Coût :

Individuel à l'IFMS * : 190€, repas compris

En intra pour un groupe de 6 à 12 personnes * : 1 900€

**Coûts identiques pour les Instituts de Maubeuge et Valenciennes*

Les coûts indiqués sont ceux de 2023. Tarifs CESU 2024 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.

Inscription
15 jours

avant la date de début de session



Finalité de la formation :

Une **attestation d'une validité de 4 ans** établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.



Les participants doivent fournir une copie de l'attestation de formation initiale de niveau 1 ou de niveau 2 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

Formation Action spécifique au tutorat des professionnels Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture



Objectifs pédagogiques :

Le présent programme vise à améliorer, par les professionnels, la qualité de l'encadrement en stage des élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture.

- ✚ Mobiliser le référentiel de formation aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture.
- ✚ Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des élèves aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture et de leur propre développement.
- ✚ Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des élèves aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture.
- ✚ Aider à la construction d'outils d'encadrement

Conforme à l'arrêté du 20 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 08/12/15 relatif aux orientations nationales de DPC n° 22 : Maîtrise de stage et tutorat.



Nombre de participants :

Groupe de 6 à 16 personnes



Durée :

14 heures sur 2 jours



Dates à l'IFMS :

Session 1 : 30 et 31 mai 2024

Session 2 : 14 et 15 novembre 2024

En intra : Dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

Individuel à l'IFMS : 260€, repas compris

En intra pour un groupe de 6 à 16 participants : 2560€



Finalité de la formation :

Une attestation de suivi est délivrée par l'IFMS à l'issue de cette formation

Public : ayant la volonté d'exercer la fonction de tuteur des étudiants en stage :

- aide-soignant,
- auxiliaire de puériculture

Prérequis : Absence de prérequis

Contenu du programme :

1ère journée

- ✚ Mobilisation des différents référentiels de formation aides-soignants et/ou auxiliaires de puériculture : activités, compétences, évaluation par les tuteurs – portfolio, outils de suivi du stagiaire
- ✚ Missions du tuteur

2ème journée

- ✚ Analyse réflexive sur les situations d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques :

- ✚ Méthode expositive
- ✚ Travail de groupe / Partages d'expériences
- ✚ Jeux de rôles
- ✚ Analyse réflexive

Modalités d'évaluation

- ✚ Evaluation des connaissances antérieures par un pré-post
- ✚ Evaluation des acquis post formation immédiats par un post-test




Intervenants :

Formateurs et formateurs Master 2 de l'IFMS formés au tutorat de stage

Inscription
15 jours

avant la date de début de session



Formation Action au tutorat des professionnels paramédicaux et des Manipulateurs en Electro Radiologie Médicale



Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels paramédicaux, la qualité de l'encadrement en stage des étudiants et élèves paramédicaux.

- ✚ Mobiliser les différents référentiels d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation
- ✚ Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des étudiants/élèves et de leur propre développement
- ✚ Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des étudiants/élèves
- ✚ Aider à la construction d'outils d'encadrement

Conforme à l'arrêté du 20 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 08/12/15 relatif aux orientations nationales de DPC n° 22 : Maîtrise de stage et tutorat.

Public : ayant la volonté d'exercer la fonction de tuteur des étudiants en stage

Infirmiers, infirmiers spécialisés, IBODE, IADE, puéricultrices, ergothérapeutes, pédicures-podologues, techniciens supérieurs en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, manipulateurs d'électroradiologie médicale, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens, préparateurs en pharmacie, psychomotriciens, techniciens de laboratoire médical.

Prérequis : Absence de prérequis



Intervenants :

Formateurs et formatrices Master 2 de l'IFMS formés au tutorat de stage



Nombre de participants :

Groupe de 6 à 16 personnes



Durée : 28 heures réparties sur 4 jours



Dates à l'IFMS :

Manipulateur en Electro Radiologie Médicale

Sessions :

14 et 15 novembre 2024
12 et 13 décembre 2024

Paramédicaux

Session 1 :

14-15 mars 2024
11-12 avril 2024

Session 2 :

3 et 4 novembre 2024
21 et 22 novembre 2024

En intra :

Dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

individuel à l'IFMS : 520€, repas compris
en intra pour un groupe de 6 à 16 participants : 5 110€

Contenu du programme :

1ère journée

Mobilisation des différents référentiels de formation : activités, compétences, critères de validation du stage, évaluation par les tuteurs – portfolio, outils de suivi du stagiaire, stage qualifiant ...

2ème journée

Construction de situations prévalentes, réflexion et élaboration de parcours de stage

3ème journée

Approche pédagogique de la fonction de tuteur et situation d'encadrement

4ème journée

Analyse réflexive : analyse de situation et analyse de pratiques

Méthodes et outils pédagogiques

- ✚ Méthode expositive
- ✚ Travail De Groupe/Partages d'expériences
- ✚ Jeux de rôles
- ✚ Analyse réflexive

Méthodes et outils d'évaluation :

Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visé avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.

Évaluation des connaissances antérieures par un pré-test

Évaluation des acquis post formation immédiats par un post-test



Finalité de la formation :

Une attestation de suivi **est délivrée** par l'IFMS à l'issue de cette formation



Inscription
15 jours

avant la date de début de session

Accompagnement des candidats au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur par la Validation des Acquis d'Expérience



Objectifs pédagogiques :

Accompagnement du candidat à se préparer au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur par la voie de VAE.



Durée :

De **20 à 40h** de suivi individuel et/ou collectif, de **6h à 8h** de traitement de dossier selon le besoin du candidat

Option facultative : module de 3h30 de formation recherche

Accompagnement réalisé sur une durée allant jusqu'à 18 mois



Dates en intra :

Dates à négocier entre les 2 structures



Coût :

En suivi collectif (4 à 8 candidats) : 500€ par personne

En suivi individuel : 1 300€ par personne
*Tarifs à titre indicatif (sans l'option), établi sur la base du forfait minimum de suivi
Devis personnalisé sur demande auprès du secrétariat de la formation continue.*



Intervenants :

- Formateur IBODE Master II qualité /
Conseillers en parcours VAE AFEST DC3
- Formateur Master recherche de l'IFMS



Finalité de l'accompagnement :

- Constitution du livret 2
- Réactualisation des connaissances en méthodologie de recherche
- Préparation à l'argumentation orale pour le jury de VAE IBODE

Public :

Tout infirmier diplômé d'Etat, quels que soient son âge, sa nationalité.

Prérequis : Exercer la fonction d'infirmier diplômé d'état. Candidat recevable détenteur de la recevabilité ou en cours de détention de cette recevabilité.

Contenu du programme :

- Présentation du dispositif VAE et du livret 2
- Clarification de la méthodologie d'un travail de recherche
- Développement de la pertinence dans la narration écrite des situations de soins
- Mise en évidence de la réflexivité des candidats
- Préparation à l'entretien oral devant le jury avec exercices de simulation

Méthodes et outils pédagogiques :

- Travail individuel
- Travaux de groupes/ partage d'expériences
- Coaching individualisé.
- Exercices d'entraînement à l'oral

Modalités d'évaluation :

Evaluation de la progression du bénéficiaire tout au long de la prestation via dossier de suivi.

Etapes de la procédure :



**Inscription
15 jours**

avant la date de début de session

Accompagnement des candidats au Diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'auxiliaire puériculture par la Validation des Acquis et d'Expérience



Objectifs pédagogiques :

Accompagner le candidat au Diplôme d'Etat d'Aide Soignant ou d'auxiliaire de puériculture par la VAE :

- Accompagnement à l'écriture du livret 2
- Préparation à l'explicitation orale de son dossier et de son expérience



Durée :

De **20h à 40h** de suivi individuel et/ou collectif, de **6h à 8h** de traitement de dossier selon le besoin du candidat

Accompagnement réalisé sur une durée allant jusqu'à 18 mois.



Dates :

Possibilité de réalisation **en collectif ou en individuel**, dates à négocier entre les 2 structures.



Coût :

En suivi collectif (4 à 8 candidats) : 515€ par personne

En suivi individuel : 1 315€ par personne

Tarifs à titre indicatif

Devis personnalisé sur demande auprès du secrétariat de la formation continue.



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS

Conseiller en parcours VAE AFEST DC3



Finalité de l'accompagnement :

- Constitution du livret 2
- Préparation à l'argumentation orale pour le jury de VAE aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture

Public :

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation.

Prérequis : exercer la fonction d'infirmier diplômé d'état. Candidat recevable détenteur de la recevabilité ou en cours de détention de cette recevabilité.

Contenu du programme :

- Présentation du dispositif VAE et du livret 2
- Développement de la pertinence dans la narration écrite des situations de soins
- Préparation à l'entretien oral devant le jury avec exercices de simulation

Méthodes et outils pédagogiques :

- Travail individuel
- Travaux de groupes/ partage d'expériences
- Coaching individualisé.
- Exercices d'entraînement à l'oral

Modalités d'évaluation :

Evaluation de la progression du bénéficiaire tout au long de la prestation via dossier de suivi

Etapes de la procédure :



Inscription

15 jours

avant la date de début de session

Actualisation des pratiques de soins pour les aides-soignants diplômés avant 2022



Objectifs pédagogiques :

Le présent programme vise à mettre à jour les compétences concernant les soins ajoutés au référentiel aides-soignant de juillet 2021. Conforme à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.



Durée :

Sera définie selon les modalités du texte législatif.



Dates :

A définir dès la parution du texte législatif permettant la réalisation de cette formation.

En intra : dates à négocier entre les 2 structures

Nombres de participants :

Sera définie selon les modalités du texte législatif.



Coût :

Tarifs 2024 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation. En attente des modalités établies par les textes législatifs en attente.



Intervenants :

Formateurs et formateurs Master 2 de l'IFMS



Public :

Aides-soignants diplômés avant 2022

Contenu du programme :

- Pré-test
- Mobilisation des expériences de terrain
- Apport théorique sur les nouveaux actes
- Mise en pratique immersive des nouveaux gestes techniques
- évaluation de connaissances
- Post-test
- Questionnaire de satisfaction

Méthodes et outils pédagogiques :

- Exposé interactif
- Travaux de groupes/ partage d'expériences
- Pratique simulée
- Analyse réflexive

Modalités d'évaluation :

Auto-évaluation de la progression avant la formation ainsi qu'en post formation. Evaluation pratique avec mises en situation.

Finalité de la formation

Une attestation de suivi est délivrée par l'IFMS à l'issue de cette formation (sous réserve des modalités du texte législatif).



Inscription
15 jours

avant la date de début de session



 notes



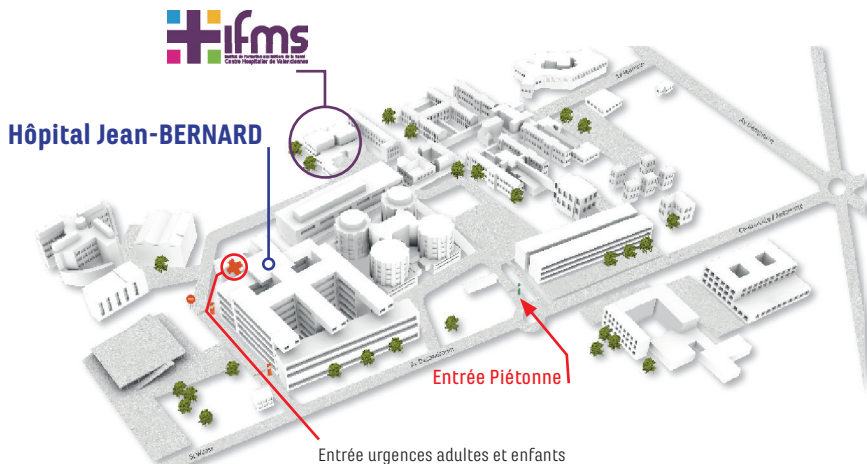


 notes

plan d'accès à l'IFMS

L'accès se fait :

- soit par l'entrée principale du CH de Valenciennes, Avenue Désandrouin
- soit par l'accès réservé à l'IFMS, rue Jean Devémy



Retrouvez nos programmes sur le site :



<https://www.ch-valenciennes.fr/institut-de-formations/>

et sur la plateforme numérique de l'IFMS :

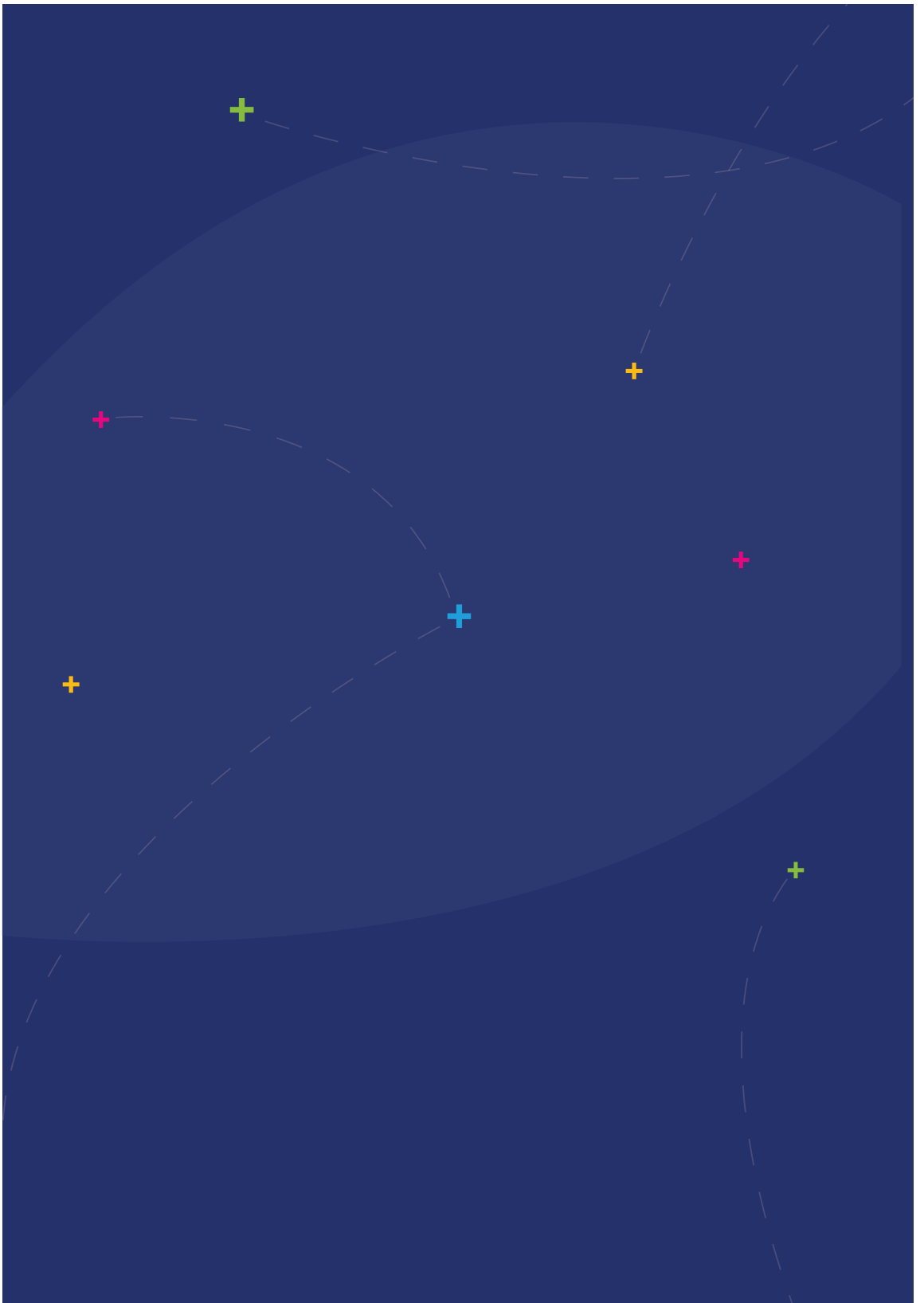


<http://ifmsbassinduhainaut.fr/>

Toutes demandes de formations spécifiques peuvent être adressées auprès du secrétariat pour transmission aux cadres formateurs référents pour analyse de la faisabilité et suivant le nombre de participants.



Pour toute information, écrivez-nous à l'adresse accueil-ifms@ch-valenciennes.fr ou contactez-nous par téléphone au 03.27.14.36.36





Institut de Formation aux Métiers de la Santé
Centre Hospitalier de Valenciennes

Institut de Formation aux métiers de la Santé
Centre Hospitalier de Valenciennes,
Avenue Désandrouin, CS 50479 - 59322 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 14 36 36
accueil-ifms@ch-valenciennes.fr



Centre Hospitalier de Valenciennes
Avenue Désandrouin - CS 50479
59322 Valenciennes Cedex
03 27 14 36 36 / www.ch-valenciennes.fr



CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES